ANNÉES 2024 - 2027

VILLE DE BEAUFORT-EN-ANJOU

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets d'école et les activités proposées aux enfants et jeunes en dehors du temps scolaire.

POUR UNE MEILLEURE ARTICULATION ENTRE LES DIFFÉRENTS TEMPS DE VIE DE L'ENFANT

BEAUFORT
EN ANJOU

Éditorial

Notre société évolue, nos enfants, nos jeunes sont accompagnés au quotidien dans un environnement où ils peuvent choisir, échanger et grandir. Les acteurs sont nombreux : services enfance jeunesse, établissements scolaires, associations… Nous devons avoir une cohérence dans l'action éducative qui nous motive. Notre projet éducatif de territoire permet une réflexion commune.

Réfléchir tous ensemble nous offre une vision globale et des perspectives partagées entre tous les partenaires qui accueillent les enfants et les jeunes de notre territoire.

Ce nouveau Projet Educatif de Territoire a pour ligne directrice le bien vivre ensemble, dans sa famille, entre pairs et dans la société. Les nombreux acteurs du territoire s'unissent pour proposer des temps de partages forts avec les jeunes enfants et les adolescents en les accompagnant et en les aidant à grandir.

Sommaire

I- DONNÉES GÉNÉRALES

1 - Identification 4
2 - Périmètre et public 4
3 - Les différents accueils 5
4 - Fonctionnement et articulation avec les activités extrascolaires 6

II- UN PROJET PARTAGÉ

1 - L'éducation est l'affaire de tous 8
2 - Les partenaires et acteurs engagés 9
3 - Le Comité de Pilotage 9

III- LES VALEURS DE LA COMMUNE

1 - Bien Vivre Ensemble dans mon groupe de pairs 11
2 - Bien Vivre Ensemble dans mon foyer 11
3 - Bien Vivre Ensemble sur mon Territoire 11
4 - Bien Vivre Ensemble dans le monde qui m'entoure 11

IV- LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS 12

V- LE MERCREDI

1 - Les objectifs 14
2 - Les offres 15

VI- L'ÉVALUATION 16

I - Données générales

Ce Projet Éducatif De Territorial (PEDT) dont l'objectif principal est le bien vivre ensemble a été élaboré par les élus et les services municipaux, en partenariat avec les acteurs éducatifs du Territoire.

1 - IDENTIFICATION

Commune de Beaufort-en-Anjou
16, rue de l'Hôtel de Ville
Beaufort-en-Vallée
49250 BEAUFORT-EN-ANJOU
Tél. 02 41 79 74 60
Courriel : mairie@beaufortenanjou.fr

Correspondant en charge du projet
EVILLARD Marine
Responsable des Affaires Scolaires
16, rue de l'Hôtel de Ville
Beaufort-en-Vallée
49250 BEAUFORT-EN-ANJOU
Tél. 02 41 79 74 17
Courriel : affaires-scolaires@beaufortenanjou.fr

2 - PÉRIMÈTRE ET PUBLIC

Le Projet Educatif De Territoire (PEDT) s'adresse aux enfants et aux jeunes du territoire de 0 à 18 ans. Afin de faciliter la lecture le terme Enfant sera utilisé au sens large.

Le périmètre concerné est celui de la commune de Beaufort-en-Anjou, composée des communes déléguées de Beaufort-en-Vallée et de Gée.

Population de Beaufort-en-Anjou : 7 096 habitants [1].
Part des moins de 15 ans : 20,8 % [1].
Entre 2009 et 2020, Beaufort-en-Anjou a connu une hausse de la part des couples avec enfant(s) (+8%), suggérant un territoire attractif pour les familles [2].

21%
de la population de Beaufort-en-Anjou à moins de 15 ans [2]

LES ÉCOLES DE BEAUFORT-EN-ANJOU

01 École primaire publique « La Vallée »
19-21, route de la Vallée

02 École primaire publique « Le Château »
Place du Château

03 École primaire privée « La Source Eau Vive »
Impasse de la Tête Noire

[1] Source INSEE 2020 - [2] Source ITHEA Conseil

LES EFFECTIFS 2023-2024

Beaufort-en-Anjou compte 1 473 enfants âgés de 0 à 14 ans *(source INSEE 2020)*

FOCUS scolarisation :

Nombre d'enfants	Maternelle	Elémentaire	TOTAL
Petite Enfance *(0-2 ans)*			301
Ecole de la Vallée *(3-11 ans)*	59	128	187
Ecole du Château *(3-11 ans)*	65	150	215
Ecole La Source Eau Vive *(3-11 ans)*	86	129	215
Collège Molière *(11-14 ans)*			693
MFR de Gée *(Dès 14 ans)*			87

COMPOSITION DE L'ENFANCE ET JEUNESSE À BEAUFORT-EN-ANJOU

Petite enfance 0-2 ans

Maternelle et primaire 3-11 ans

Collège 11-14 ans

Adolescence 15-17 ans

0-18

l'âge auquel s'adresse le Projet éducatif de territoire

3 - LES DIFFÉRENTS ACCUEILS

DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

La collectivité organise deux accueils périscolaires, un sur le site du Château, l'autre sur le site de la Vallée.
Le temps de restauration scolaire est assuré pour l'ensemble des écoles publiques et privées du territoire.

Trois offres périscolaires sont proposées le mercredi :

Deux accueils de loisirs pour les 3-12 ans situé à Beaufort-en-Anjou. Un spécifique pour les 3-5 ans situé à l'école de la Vallée et un spécifique 6-11 ans situé au Forum. Les enfants sont accueillis soit en journée complète, soit le matin avec ou sans repas ou l'après-midi sans repas.

Un « Cap découverte » pour les 6-12 ans le matin sur un créneau de 3h avec arrivées et départs échelonnés. Une formule qui permet aux jeunes d'accéder à une large palette d'activités : culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives.

DES STRUCTURES EXTRASCOLAIRES ET PETITE ENFANCE

Pour les 0-3 ans

Une halte garderie gérée par une association et un Relais Petite Enfance (RPE) constituent l'offre pour la Petite Enfance.

Pour les 3-12 ans

L'accueil de loisirs situé à Brion, organisé par Beaufort-en-Anjou, fonctionne aux petites et grandes vacances.

Pour les 11-15 ans

Le Cap Ados, les accueillent les après-midis des petites vacances et en journée complète l'été.

- Des séjours et du Ticket Fun sont organisés pendant la période estivale. Ils sont accessibles pour les 5-16 ans.
- Pendant les petites vacances, un Ticket Sport, accueille les 6-15 ans en demi-journée sans restauration.

D'AUTRES ÉQUIPEMENTS

- Un centre aquatique Pharéo
- Une médiathèque
- Le Centre Social Toile de Graines
- Un skate park - city stade
- Un cinéma-théâtre
- Des complexes sportifs
- L'école de musique
- La Micro-crèche
- Le musée Joseph-Denais

DES ASSOCIATIONS SPORTIVES, SOCIALES ET CULTURELLES

- Théâtre
- Sociétés de boule de fort
- Volley
- Tennis
- Handball
- L'outil en main
- Badminton
- La Mission Locale Angevine
- Judo
- Danse
- Orchestre d'Harmonie
- Tennis de table
- Basket
- Football
- Jeunes Sapeurs-Pompiers
- …
- Yoga
- Karaté
- Chorale
- Ateliers du rempart
- Athlétisme
- Gymnastique
- La courte Echelle

3 - FONCTIONNEMENT ET ARTICULATION AVEC LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

EMPLOI DU TEMPS DES ÉCOLES PUBLIQUES

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi

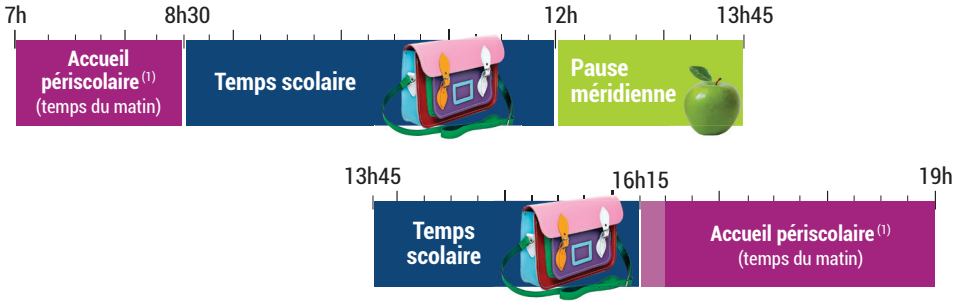

Et le mercredi (2)

(1) Accueil et départ échelonnés - (2) Au choix : journée complète, le matin avec ou sans repas, l'après-midi sans repas.

ZOOM CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La Convention Territoriale Globale est une convention de partenariat signée avec la CAF qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des familles et enfants de l'Entente-Vallée.

L'Entente-Vallée est formée des 4 communes : Beaufort-en-Anjou, La Ménitré, Mazé-Milon et Les Bois d'Anjou.
Ce partenariat créé entre ces quatre communes permet de proposer une offre de service de qualité cohérente.
Le financement des activités Ticket Fun, Ticket Sport, Cap Ados et les séjours est assuré par l'Entente-Vallée.

Un groupe thématique « Enfance Jeunesse » a œuvré pour établir un diagnostic, définir des enjeux, des priorités et un plan d'action prévisionnel notamment en ce qui concerne les plus de 11 ans.

Les objectifs sont multiples : suivre l'état des lieux visant à vérifier l'adéquation entre l'offre et la demande, permettre d'évaluer la qualité et l'efficacité des actions entreprises, afin de dégager de potentiel axes d'amélioration.

DES ATOUTS DU TERRITOIRE

Une volonté politique de porter ce projet à l'échelle communale en s'appuyant sur les professionnels des différents services, les associations locales et le service animation de la ville.

Un service Enfance, Jeunesse Écoles, qui porte l'ensemble des structures péri et extra scolaires.

Un accueil Petite Enfance avec une halte garderie (associative) et un RPE (en gestion communale).

Une richesse du tissu associatif et de l'offre pour le public.

Un accueil de loisirs extrascolaire dédié spécifiquement aux loisirs des enfants.

La présence du collège sur la commune.

La Maison Familiale Rurale présente sur la commune déléguée de Gée.

LES CONTRAINTES POUR LE TERRITOIRE

Le déplacement des familles dans le cadre professionnel vers Angers et Saumur qui implique des modes d'accueils adaptés (grandes amplitudes horaires, continuité de l'offre,...)

Difficultés de mobilité liées au territoire rural.

II - Un projet partagé

1 - L'ÉDUCATION EST L'AFFAIRE DE TOUS

L'éducation recouvre tout ce qui contribue à la construction et au développement d'un être humain. Elle est donc, tout au long de la vie, une combinaison d'influences diverses :

Les unes volontaires (issues d'actes qui se veulent éducatifs, fruits d'une volonté éducative), les autres involontaires (issues de l'environnement, sans intention éducative).

Ces influences peuvent être conscientes ou inconscientes de la part de l'adulte ou de l'éduquant, subies, provoquées ou consciemment recherchées de la part de l'enfant ou de l'éduqué.

Ponctuelles ou permanentes, de toute nature et de toute origine, toutes ces influences se conjuguent : L'Éducation est globale.

Au fil de la vie, toutes ces influences ne cessent de se multiplier et d'interagir : L'Éducation est continue.

L'action éducative recouvre le domaine des influences volontaires, elle diffuse des idées et des valeurs, elle transmet des savoirs, propose des savoir-faire et des savoir-être qui, non seulement influent sur les pratiques et les comportements, mais participent également à la construction de chacun.

Elle doit aussi exploiter les influences involontaires, en repérer les effets pour en tenir compte dans la détermination des influences volontaires que nous jugeons nécessaire.

L'action éducative, dans son ensemble, doit être finalisée : la volonté d'éduquer ne suffit pas, encore faut-il choisir dans quel but.

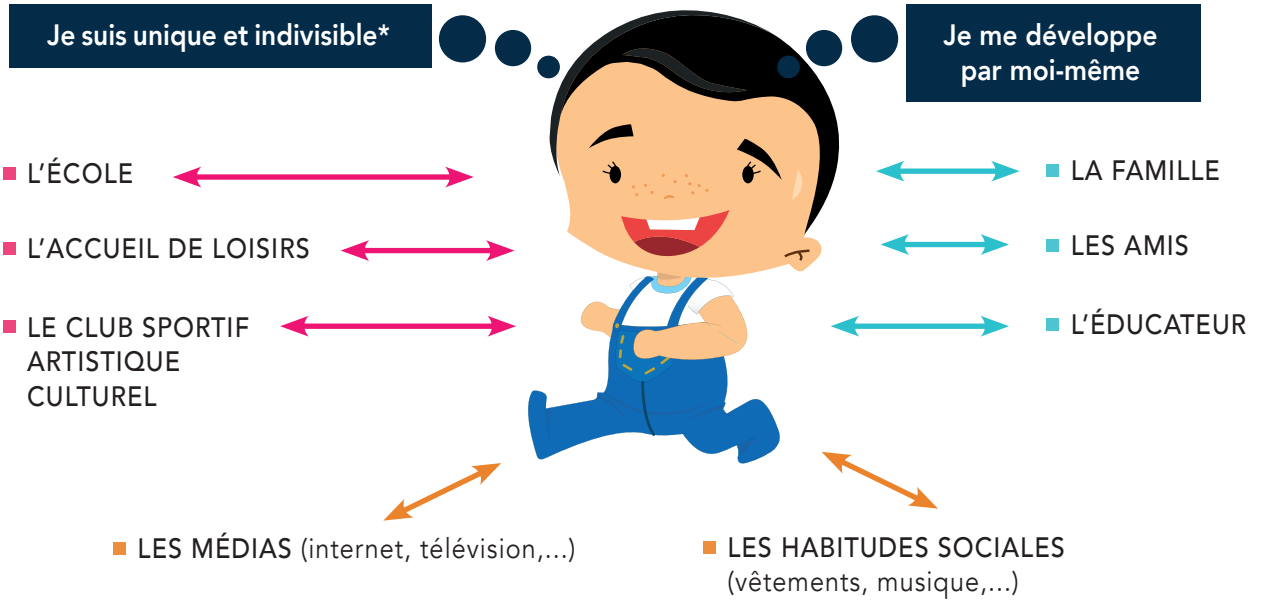

* L'Enfant doit être abordé dans sa globalité, il n'est pas uniquement celui de ses parents, un élève, un sportif ou un camarade de jeu. C'est un être global, on ne peut prétendre accompagner qu'une part de lui. Chaque enfant est différent, même au sein d'un collectif, il importe de se soucier des individualités.

2 - LES PARTENAIRES ET ACTEURS ENGAGÉS

Les partenaires et acteurs institutionnels

La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) du Maine et Loire. La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Maine et Loire (DSDEN).
Les établissements scolaires (écoles, collège, MFR).
Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES).
Le Conseil Départemental du Maine et Loire. La Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Les partenaires associatifs

Les associations culturelles, sportives, sociales et artistiques.
Les associations de parents d'élèves. La Mission Locale Angevine.

3 - LE COMITÉ DE PILOTAGE

LE COMITÉ DE PILOTAGE EST COMPOSÉ

D'élus de la commission Enfance, Jeunesse Écoles de Beaufort-en-Anjou.
De professionnels de terrain (petite enfance, enfance, jeunesse, culture, famille, social).
De représentants d'associations sportives, artistiques, sociales et culturelles.
De partenaires institutionnels (IEN).
De représentants de parents d'élèves.
De membres de l'équipe pédagogique des établissements scolaires.
Coordinatrice : Marine Evillard, responsable service scolaire, en charge du comité de suivi du PEDT.

Il est piloté par la commission Enfance, jeunesse Ecoles et les responsables de services. Un comité technique se réunira au minimum 1 fois par an pour assurer le suivi du PEDT.

25
partenaires et acteurs engagés dans le Projet éducatif de territoire

III - Les valeurs de la commune

Les valeurs de la République

Les valeurs sur lesquelles s'appuie ce projet de territoire sont avant tout celles de la République.
Les principes de la République sont l'indivisibilité, la laïcité, la République sociale et la démocratie.
La commune de Beaufort-en-Anjou souhaite mettre l'accent plus particulièrement sur le « Bien Vivre Ensemble ».
Il est choisi comme fil conducteur et se retrouve dans l'ensemble des valeurs.

Le Bien Vivre Ensemble

Bien vivre ensemble c'est se rencontrer, se connaitre et partager. Pouvoir exprimer ses besoins, être écouté et coopérer sont essentiels. Les individus vivent ensemble en se sentant libres de penser et d'agir au sein d'un collectif bienveillant. Grandir et se sentir reconnu tout en ayant conscience de faire partie d'un tout.

Les valeurs sur lesquelles s'appuie ce projet de territoire sont avant tout celles de la République.

* LISTE DES BESOINS FONDAMENTAUX

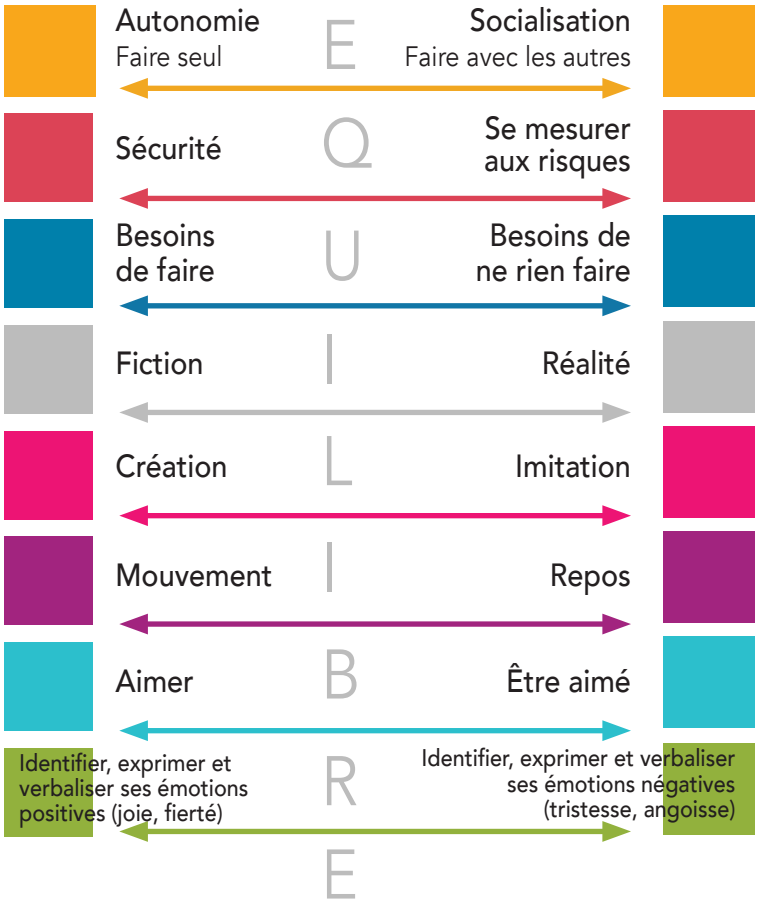

Ces 16 besoins fondamentaux fonctionnent par paire, le rôle des adultes est de permettre un équilibre entre chaque paire.

1- Bien Vivre Ensemble dans mon groupe de pairs (enfant/jeune)

Bien vivre ensemble avec mon groupe c'est être libre de penser, d'exprimer mon opinion tout en respectant celle de l'autre. Je ne juge pas l'autre, je fais preuve d'altérité, d'empathie et de solidarité. Plus je connais l'autre, plus j'accepte la différence, mieux le groupe vit. Pour pouvoir faire évoluer le groupe, il faut bien communiquer et se fédérer autour des mêmes enjeux. Apprendre à exprimer et comprendre mes émotions et mon ressenti favorisent le bon fonctionnement du collectif.

2- Bien Vivre Ensemble dans mon foyer

Bien vivre ensemble dans mon foyer c'est faire du lien entre ma sphère privée et les différents acteurs éducatifs qui gravitent autour de moi. La co-éducation entre au cœur des projets.
Il faut donner l'opportunité de connaitre les projets des structures dans lesquelles j'évolue et inversement intégrer les familles dans les différents projets.
Cela passe par l'organisation des temps d'échanges et de partages.

3 - Bien Vivre Ensemble sur mon Territoire

Bien vivre ensemble sur mon Territoire c'est avoir l'opportunité que les structures se rencontrent autour de thèmes spécifiques. Pour cela il est primordial de favoriser, développer et faciliter la communication entre tous. Une connaissance des projets des structures et établissements est nécessaire, de même que l'organisation de temps festifs ou de simples lieux de rencontre.

4- Bien Vivre Ensemble dans le monde qui m'entoure

Bien vivre ensemble c'est comprendre le monde qui m'entoure et y être sensibilisé. Des thèmes comme le sport ou les arts sont de formidables supports pour comprendre la société.
En me donnant la possibilité d'agir, je prends pleinement ma place, je peux débattre pour mieux appréhender certains enjeux. Je peux également être sensibilisé grâce à des témoignages.
Aborder les thématiques de manière positive sans toujours tout dramatiser me permet de voir les bons et les moins bons côtés de ce qui gravite autour de moi.

IV - Les Objectifs Educatifs

La commune de Beaufort-en-Anjou souhaite mettre en œuvre les objectifs éducatifs suivants. Ils s'impliquent pour l'ensemble des structures éducatives du territoire.
Ces structures inscrivent dans leur projet une déclinaison opérationnelle des valeurs que portent le PEDT. Il appartient à chacune d'entres elles de se les approprier afin de les décliner en fonction de la particularité de la structure et du public accueilli.

1

Permettre à l'Enfant/Jeune de s'exprimer et d'agir au sein de son groupe.

C'est à dire :

- Mener des actions de lutte contre le harcèlement
- Animer des conseils d'enfants/jeunes qui évaluent, orientent le fonctionnement de la structure
- Programmer des séances de médiation
- Former à la citoyenneté numérique
- S'appuyer sur les compétences psychosociales et travailler sur les émotions

2

Mettre la co-éducation au cœur des projets.

C'est à dire :

- Planifier des temps d'échanges et de partages entre acteurs éducatifs
- Organiser des temps festifs à destination des familles
- Identifier les personnes ressources au sein des structures pour favoriser le dialogue ou obtenir des conseils
- Organiser des cafés-parents sur des thématiques
- Porter à la connaissance des familles les projets de structures

3

Permettre aux acteurs éducatifs du Territoire de se connaitre pour bien communiquer.

C'est à dire :

- Proposer des rencontres inter-structures
- Organise r un temps festif inter-associations
- Faire un guide des associations
- Programmer des rencontre inter-générationnelles
- Faciliter les mobilités douces
- Valoriser les actions des enfants/jeunes du territoire

** Exemples d'actions éducatives pouvant être portées*

4

Permettre à l'Enfant/Jeune de comprendre le monde qui l'entoure pour bien y vivre.

C'est à dire :

- Organiser des interventions avec des sportifs handi-sport
- Organiser des parcours culturels sur plusieurs structures
- Sensibiliser aux médias et aux écrans de manière positive sans diaboliser les outils
- Organiser des débats à visées philosophiques
- Planifier des temps avec des témoignages liés à des parcours de réussite

Citoyenneté
Bienveillance
Empathie
Communication
Solidarité
Respect
Coopération
Parole
Ecoute
Tolérance
Entraide
Partage
Participation

V – Plan mercredi

LES OBJECTIFS

1. COMPLÉMENTARITÉ ET COHÉRENCE ÉDUCATIVE

L'éducation est l'affaire de tous. L'Enfant doit être abordé dans sa globalité. Il n'est pas uniquement celui de ses parents, juste un élève, ou alors un adhérent associatif ou même un camarade de jeu. C'est un être global, on ne peut pas prétendre accompagner qu'une part de lui.

Dans sa journée, sa semaine, un enfant est amené à changer d'environnement constamment. Chacun de ses environnements portent son propre projet éducatif avec des moyens pédagogiques qui diffèrent. Cependant, une cohérence et une complémentarité doivent être recherchées sur tous les temps de l'Enfant.

- Nourrir et enrichir les apprentissages de l'Enfant.
- Construire les projets des structures en concertation avec les associations du territoire et les projets d'écoles.
- Concerter et mettre en cohérence tous les temps de l'Enfant.

2. DÉCOUVERTE ET ÉPANOUISSEMENT

L'offre éducative du territoire doit permettre à L'Enfant de découvrir des nouvelles activités, de nouveaux domaines auxquels il n'aurait pas accès à travers d'autres instances (école/association culturelle/club sportif…). Dans cet esprit, la programmation du mercredi contribue à l'épanouissement personnel de chaque enfant. La prise en compte des intelligences multiples, la création de projets concertés et novateurs sont les clés de réussite.

- Créer des parcours et des cycles de découverte qui suscitent l'intérêt et la curiosité de l'Enfant.
- Proposer une pluralité d'activités culturelles, artistiques, sportives, scientifiques, citoyennes.
- Enrichir et diversifier l'offre d'activités en lien avec l'offre existante.

3. ACCESSIBILITÉ ET INCLUSION

L'accès aux structures et activités du territoire doit être facilité. La variété, le choix, la tarification sont pris en compte dans l'élaboration des modalités de fonctionnement des structures ouvertes le mercredi.

- Adapter la tarification pour limiter un surcoût financier pour les familles.
- Développer une offre accessible financièrement pour faciliter l'inscription à un temps éducatif complémentaire.

DEUX OFFRES

1. ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

Un fonctionnement de type Accueil de Loisirs à Beaufort-en-Anjou

- Accueil des moins de 6 ans à l'école de la Vallée.
- Accueil des plus de 6 ans au Forum.
- Péricentre de 7h à 9h et de 17h à 18h30.

Public : 3 à 12 ans.

Encadré par des animateurs qualifiés.

Proposition d'animation dans le respect des besoins de l'Enfant.

INSCRIPTION POSSIBLE :

- À la journée avec repas.
- À la ½ journée (matin ou après-midi) sans repas.

Pour offrir plus de souplesse et être au plus proche des infrastructures adaptées : cinéma, bibliothèque, musée, infrastructures sportives…, l'accueil de loisirs se fait sur la commune de Beaufort-en-Anjou.

TARIFICATION :

- À la journée et à la 1/2 journée avec ou sans repas.
- Modulées en fonction du quotient familial (QF).

2. CAP DÉCOUVERTE

Un fonctionnement par cycle sur des créneaux et des thématiques spécifiques

Les jeunes peuvent participer, s'ils le souhaitent, à des activités le matin. Elles se déroulent, sur un cycle de 3h, sur le site de l'école de la Vallée avec des séances à l'extérieur comme, par exemple, à la piscine, à la bibliothèque ou aux complexes sportifs. Cette nouvelle formule permet aux jeunes de 6 à 12 ans d'accéder à une large palette d'activités qui relèvent de thématiques diversifiées.

Public : 6 à 12 ans.

Encadré par des animateurs qualifiés.

HORAIRES : DE 9H À 12H

- Accueils et départs échelonnées de 8h45 à 9h, de 12h à 12h15.
- Inscription au semestre.

TARIFICATION :

- Participation au semestre.

Découverte de parcours éducatifs autour des thématiques sportives, culturelles, artistiques, numériques et citoyennes.

VI - Évaluation du Projet

1 - LES MODALITÉS DE L'ÉVALUATION

L'évaluation du projet éducatif résulte d'un engagement des structures du territoire à s'imprégner des objectifs à atteindre et à développer des actions éducatives.

Pour accompagner l'ensemble des structures dans la mise en oeuvre de cette évaluation, une démarche qualité sera mise en place. Elle permettra à chaque acteur de s'approprier les objectifs à atteindre et à les évaluer.

Un comité de suivi, composé de représentants associatifs et communaux (élus, agents, parents), se réunira au minimum 1 fois par an, afin de dresser des bilans des actions en cours. Ce comité sera également une instance d'échanges et de partenariats sur des projets à mener.

2 - L'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

OBJECTIF

Permettre à l'Enfant/Jeune de s'exprimer et d'agir au sein de son groupe.

INDICATEURS

A- Actions de lutte contre le harcèlement
B- Conseils d'Enfant/Jeune
C- Instances de médiation
D- Formations à la citoyenneté numérique
E- Axes autour des compétences psychosociales et des émotions

MODALITÉS DE RÉUSSITE

A
- Oui ?
  > Quels types d'actions ?
  > Fréquence ?
- Non ?

B
- Oui ?
  > Sous quelle forme ?
  > Fréquence ?
- Non ?

C
- Oui ?
  > Sous quelle forme ?
  > Fréquence ?
- Non ?

D
- Oui ?
  > Sous quelle forme ?
  > Fréquence ?
- Non ?

E
- Oui ?
  > Quels types d'actions ?
  > Fréquence ?
- Non ?

1

OBJECTIF

Mettre la co-éducation au cœur des projets.

INDICATEURS

A- Temps d'échange et de partage entre acteurs éducatifs
B- Organisation de temps festifs à destination des familles
C- Identification des personnes ressources
D- Café-parents avec thématiques
E- Diffusion des projets de structures auprès des familles

MODALITÉS DE RÉUSSITE

A
- Oui ?
  > Sous quelle forme ?
  > Fréquence ?
- Non ?

B
- Oui ?
  > Quels types d'actions ?
  > Fréquence ?
- Non ?

C
- Oui ?
  > Dans quel rôle pour ces personnes ?
- Non ?

D
- Oui ?
  > Quelles thématiques ?
- Non ?

E
- Oui ?
  > Par quels biais ?
- Non ?

2

OBJECTIF

Permettre aux acteurs éducatifs du territoire de se connaitre pour bien communiquer.

INDICATEURS

A- Rencontres inter-structures
B- Temps festif inter-associations
C- Rencontres inter-générationnelles
D- Facilitation des mobilités douces
E- Valorisation des actions des enfants/jeunes

MODALITÉS DE RÉUSSITE

A
- Oui ?
  > Sous quelle forme ?
  > Fréquence ?
- Non ?

B
- Oui ?
  > Sous quelle forme ?
  > Fréquence ?
- Non ?

C
- Oui ?
  > Sous quelle forme ?
  > Fréquence ?
- Non ?

D
- Oui ?
  > Par quels moyens ?
- Non ?

E
- Oui ?
  > Sous quelle forme ?
- Non ?

3

OBJECTIF

Permettre à l'Enfant/Jeune de comprendre le monde qui l'entoure pour bien y vivre.

INDICATEURS

A- Interventions avec des sportifs handi-sports
B- Parcours culturels sur les structures
C- Actions de sensibilisation aux médias et aux écrans
D- Débats à visée philosophique
E- Témoignages liés à des parcours de réussite

MODALITÉS DE RÉUSSITE

A
- Oui ?
  > Sous quelle forme ?
  > Fréquence ?
- Non ?

B
- Oui ?
  > Sous quelle forme ?
  > Avec combien de structures ?
- Non ?

C
- Oui ?
  > Quels types d'actions ?
  > Fréquence ?
- Non ?

D
- Oui ?
  > Quelles thématiques ?
- Non ?

E
- Oui ?
  > Quelles personnes / Quels thèmes ?
- Non ?

4

BEAUFORT
EN ANJOU

CONTACTS UTILES

affaires-scolaires@beaufortenanjou.fr
www.beaufortenanjou.fr

Ville de Beaufort-en-Anjou
16, rue de l'Hôtel de Ville - Beaufort-en-Vallée
49250 BEAUFORT-EN-ANJOU

02 41 79 74 60 (standard de la mairie)
02 41 79 74 17 (correspondante en charge du projet)